

SWISS WINTER CUP

20 – 22 DECEMBRE 2024

PISCINE

ZURICH OERLIKON

Swiss Aquatics Diving, Lindenpark / Lindenhofstr. 1, 3048 Worblaufen

Worblaufen, le 5 septembre 2024

Chers amis du plongeon,

Swiss Aquatics diving vous invite aux **Swiss Winter Cup**.

Nous sommes heureux d'avoir un organisateur adéquat avec le *Verein Zürcher Wasserspringer* et de pouvoir organiser ces compétitions du **20 au 22 décembre 2024** à la Piscine de Zurich Oerlikon.

Salutations sportives

Swiss Aquatics Diving



Pascal Julmy
Directeur sportif

SUPPLIERS



PARTNERS



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Responsable	swiss aquatics diving (SAD)
Organisateur	Verein Zürcher Wasserspringer
Responsable de la compétition	Christian Greuter
Gestion technique	Christian Greuter
Responsable juges	Michael Geissbühler
Lieu	Piscine Oerlikon, Wallisellenstrasse 100, 8050 Zürich

DONNÉES TECHNIQUES

TREMPAINS	2x 1m 2x 3m
PLATES-FORMES	1x 5m / 1x 7.5m / 1x 10m
AUTRES INSTALLATIONS	Dryland avec trampolins, espalier, airtracks et autres

DÉLAIS

INSCRIPTIONS	Possible dès maintenant via DiveRecorder	
DÉLAI D'INSCRIPTIONS	20 novembre	via DiveRecorder
RÉSERVATION POUR HOTEL	20 novembre	diving@swiss-aquatics.ch (Formulaire-Excel)
INSCRIPTION DES JUGES	20 novembre	diving@swiss-aquatics.ch (Formulaire-Excel)
LISTES DES PLONGEON	13 décembre	via DiveRecorder

COORDONÉES ET FLUX D'INFORMATIONS

- Tous les clubs sont priés de désigner **une personne de contact** (chef-fe de délégation) au secrétariat swiss aquatics diving (diving@swiss-aquatics.ch). Toutes les informations sont transmises uniquement à cette personne.
- Les inscriptions et les protocoles de plongeon doivent être effectués par DiveRecorder. Les annonces par e-mail ne seront pas acceptées.
- Des instructions ont été créées pour l'inscription par online-sheet (<https://iabs.ch/index.php/online-sheets>).
- Les protocoles de plongeon saisis seront envoyés par e-mail aux personnes de contacte pour contrôle, après la date de remise et corrections. La veille de la compétition, tous les protocoles seront imprimés et mis à disposition par clubs au bureau technique. Les protocoles doivent être remis signés par l'athlète et l'entraîneur-se avant la séance technique.

FRAIS DE DEPART

Les taxes d'inscription s'élèvent à CHF 20.00 par départ / participant-e et seront facturés par swiss aquatics diving après la compétition.

PÉNALITÉS

- Les inscriptions tardives sont facturées à double.
- Pour des listes de plongeon incorrectes ou soumises en retard, une pénalité de CHF 20.00 est due.
- Des changements de plongeurs ne seront acceptés que jusqu'à 24 heures avant la compétition, sur place ou par écrit à diving@swiss-aquatics.ch et sont sans frais supplémentaires.
- Des changements de plongeurs dès 24 heures, mais au plus tard 3 heures avant la compétition, une pénalité de CHF 20.00 sera facturé. **Dès 3 heures avant la compétition aucune modification n'est possible !**
- En cas de non-présentation injustifiée au départ, après la remise de la liste de plongeon, nous percevons le triple des frais d'inscription. (Seul un certificat médical est considéré comme excusé).
- En cas d'inscription tardive ou d'absence d'inscription de juge, nous percevons une pénalité de CHF 100.00 par jour de compétition. Ceci s'applique également en cas de non-présentation injustifiée des juges.

JUGES

Tous les clubs participants sont tenus d'inscrire au moins un-e juge qualifié-e pour l'ensemble de la compétition. Les juges inscrit doivent participer à la séance technique.

- Il est interdit de juger et de coacher des participants en même temps.
- Les frais de déplacement / d'hébergement et de restauration sont à la charge des club déclarants.

REGLEMENTS

Les [règlements](#) de swiss aquatics s'appliquent, y compris les dispositions actuelles en matière de [dopage](#).

ELIGIBILITE

Cette manifestation sert à vérifier le programme de compétition des athlètes du cadre 2024/2025.

Attention : Tous les participants commencent dans leur catégorie de l'année suivante (compté à partir du 1^{er} janvier 2025) et ne peuvent concourir que dans celle-ci.

- Licence annuelle de swiss aquatics requis et obligatoire.
- Tous les athlètes ne commencent que dans leur catégorie :
 - Elite (dès 19 ans au 01.01.2025)
 - Relève catégorie A filles et garçons (16 – 18 ans au 01.01.2025)
 - Relève catégorie B filles et garçons (14 et 15 ans au 01.01.2025)

CATÉGORIES ET DISCIPLINES

Elite Femmes (EF) & Elite Hommes (EH) :

- Tremplin 1m / 3m
- Plate-forme (5m – 10m)

Relève catégorie A & B filles (AF) & (BF)

- Tremplin 1m / 3m
- Plate-forme (5m - 10m)

Relève catégorie A & B garçons (AG) & (BG) :

- Tremplin 1m / 3m
- Plate-forme (5m - 10m)

- Les finales se déroulent avec les six (6) premiers plongeu-rs-ses des éliminatoires. Si le nombre de participants est inférieur ou égale à six (6), une finale directe est organisée.

PRIX

Les cérémonies de remise des prix seront organisées avec les trois (3) premiers classés.

PLAN D'HORAIRES PROVISOIRE (Des modifications seront apportés après la clôture des inscriptions)

En raison du grand nombre de compétitions et du nombre imprévisible d'inscriptions, l'horaire sera adapté après la clôture des inscriptions et publié avec le résultat des inscriptions.

Vendredi, 20 déc. 2024	Entrainement	08h00 – 13h25		
	Séance technique / Réunion des juges	13h00		
	Tremplin 3m (AF)	14h00	Éliminatoires	
	Plate-forme (EF/EH)		Éliminatoires	
	Plate-forme (AG/AF & BG/BF)		Éliminatoires	
	Tremplin 3m (AF)		Finale	
	Plate-forme (EF/EH)		Finale	
	Plate-forme (AG/AF & BG/BF)		Finale	
	FIN	18h00		
Samedi, 21 déc. 2024	Entrainement	08h00 – 09h25		
	Séance technique / Réunion des juges	08h30		
	Tremplin 1m (BF)	09h30	Éliminatoires	
	Tremplin 3m (BG)		Éliminatoires	
	Tremplin 1m (AF)		Éliminatoires	
	Tremplin 3m (AG)		Éliminatoires	
	Tremplin 1m (EH)		Éliminatoires	
	Tremplin 3m (EF)		Éliminatoires	
	Tremplin 1m (BF)		Finale	
	Tremplin 3m (BG)		Finale	
	Tremplin 1m (AF)		Finale	
	Tremplin 3m (AG)		Finale	
	Tremplin 1m (EH)		Finale	
	Tremplin 3m (EF)		Finale	
	FIN	19h00		
	Dimanche, 22 déc. 2024	Entrainement	08h00 – 08h55	
		Tremplin 3m (BF)	09h00	Éliminatoires
		Tremplin 1m (BG)		Éliminatoires
Tremplin 1m (AG)			Éliminatoires	
Tremplin 3m (EH)			Éliminatoires	
Tremplin 1m (EF)			Éliminatoires	
Tremplin 3m (BF)			Finale	
Tremplin 1m (BG)			Finale	
Tremplin 1m (AG)			Finale	
Tremplin 3m (EH)			Finale	
Tremplin 1m (EF)			Finale	
FIN		17h00		

HÔTEL RECOMMANDÉ

Adresse :	IBIS Zürich Messe Airport	
Téléphone :	+41 44 307 47 78	
E-mail :	H2980-RE@accor.com	
Prix par personne :	Chambre simple :	145.00 CHF
	Chambre double :	165.00 CHF
	Chambre triple :	180.00 CHF

Les prix s'entendent par chambre / nuit. Le petit-déjeuner et CHF 3.50 City Taxe par personne / nuit sont inclus.

CONDITIONS D'ANNULATION

30 jours avant le jour d'arrivée	annulation sans frais
20 – 15 jours avant le jour d'arrivée	75% du montant total
14 – 8 jours avant le jour d'arrivée	50% du montant total
7 – 0 jours avant le jour d'arrivée	100% du montant total

PRISE EN CHARGE DES COÛTS

Tous les frais de voyage doivent être pris en charge par l'athlète ou doivent être réclamés au club concerné.

- Les clubs doivent prendre en charge et réserver eux-mêmes les frais d'hébergement et de restauration de leurs athlètes, entraîneur-s-ses, juges et/ou autres personnel.
- Pour les **membres du cadre national** ainsi qu'un-e coach-e désigné-e, l'hébergement est organisé et les frais sont pris en charge par swiss aquatics diving.
- La restauration sur place est dans la responsabilité de l'organisateur et sera éventuellement communiqué par celui-ci. Si non, chaque un-e est responsable de soi-même. Les athlètes du cadre national peuvent demander le remboursement des frais à swiss aquatics au moyen du [formulaire des frais](#) et des justificatifs de paiement. Merci de prendre connaissance du [règlement des frais](#) dans lequel entre autre les montants maximaux sont fixés sous point 3.